

# **BREVETS FBVL**

## **BREVETS FBVL SWIFT** (treuillé/remorqué)

**Remarque:** Dans le carnet de vol l'instructeur formateur précisera le type de « mise en vol »: treuillée ou remorquée.

### **Brevet de Moniteur Swift**

#### 1. Ses compétences:

Il peut diriger une école Swift selon ses compétences et ses brevets.

#### 2. Avant d'entamer la formation le candidat doit:

- Etre assuré en responsabilité civile comme moniteur vis-à-vis de ses élèves.
- Avoir le brevet FBVL de pilote et de pilote bi-placeur Swift depuis au moins 1 an.
- Avoir effectué 150 heures de vol correspondant à 400 décollages / atterrissages et posséder une expérience en conditions thermiques.
- Avoir effectué 2 vols de distance de 30 km en conditions thermiques ou thermodynamiques signés par deux témoins.
- Avoir effectué 100 vols étant pilote bi-placeur.

#### 3. Stage:

- Demander au Conseil de la FBVL « par écrit » l'autorisation de suivre un stage de 30 jours de formation « Moniteur Swift » sous la direction d'un Moniteur Swift que le conseil d'administration devra accepter comme Moniteur-Formateur.
- Ces trente jours de formation, étalés sur plusieurs mois, doivent être effectués dans une école reconnue par la FBVL.
- Un questionnaire type de la FBVL devra être rempli par le(s) Moniteur(s)-Formateur(s).
- Le candidat Moniteur devra, en outre, tenir à jour un carnet de stage dans lequel figureront toutes les prestations qu'il a accomplies durant sa formation (dates, nombre d'élèves, description des activités proposées aux élèves, signature du Moniteur formateur).

#### 4. Examen:

- Le candidat devra effectuer une épreuve d'évaluation en présence de deux représentants de la FBVL désignés par le Conseil d'Administration de Celle-ci.
- Durant cette période d'évaluation, il fera la preuve de ses compétences à enseigner le vol en Swift à des débutants des premiers vols jusqu'aux grands vols y compris. Il devra de plus faire la preuve de ses compétences à enseigner la théorie du vol libre et du Swift en donnant deux leçons théoriques à des élèves.
- Les Représentants de la FBVL devront donner une appréciation favorable du stagiaire et remplir le questionnaire type de la FBVL.
- Le candidat Moniteur devra, en outre, tenir à jour un carnet de stage, dans lequel figureront toutes les prestations qu'il a accomplies durant sa formation (dates, nombre d'élèves, description des l'activité proposée aux élèves, signature du moniteur formateur).
- Avoir suivi récemment (datant moins que 5ans) une formation en secourisme équivalente à la formation de Secouriste de la Croix Rouge (40 heures). La preuve de ce brevet doit être fourni avec l'attestation favorable du moniteur formateur.

#### 5. Validation et délivrance du brevet :

Remplir les conditions ci-dessus et envoyer le carnet de vols, le carnet de stage et les originaux des attestations requises au secrétariat pour approbation par le Conseil d'Administration de la FBVL. Le secrétariat enverra la carte attestant le brevet, s'il a été attribué.